



Communauté de communes
de la Région de Guebwiller
1 rue des Malgré-Nous
BP 80114

68502 GUEBWILLER CEDEX

Sainte Croix-en-Plaine, le 15 janvier 2025

**Service Gestion du
Territoire**

Objet
Avis sur la modification simplifiée n°1
du P.L.U de Bergholtz

Référence
ADB/1851

Dossier suivi par
Annie DURAND-BIRKEL
03 89 20 97 56
annie.durand@alsace.chambagri.fr

Monsieur le Président,

Par courrier réceptionné dans nos services le 12 novembre 2024, nous accusons réception du projet de modification simplifiée cité en objet.

Le projet consiste à modifier des points mineurs des règlements de zones, à savoir :

- Règlementation des toitures en cas d'extension : limitation à 30m² (zones UA, UC, AU et A)
- Possibilité d'isoler les constructions par l'extérieur dans les marges de recul (UA, UC et AU)
- Longueur max des constructions sur limites séparatives (UA et UC)
- Traduction locale d'implantation des « schlupf » (UA)

Ainsi que la création d'un emplacement réservé au sein de la zone urbaine, au bénéfice de la commune.

Les modifications réglementaires projetées n'appellent pas d'observations de la part de la Chambre d'agriculture.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en nos meilleures salutations.

Denis NASS
Président

P.O.

**Siège Social
Site du Bas-Rhin**
Espace Européen de l'Entreprise
2, rue de Rome
SCHILTIGHEIM – CS 30022
67013 STRASBOURG Cedex
Tél : 03 88 19 17 17
Fax : 03 88 83 30 54
Email : direction@alsace.chambagri.fr

Site du Haut-Rhin
11, rue Jean Mermoz
BP 80038
68127 SAINTE CROIX EN PLAINE
Tél : 03 89 20 97 00
Fax : 03 89 20 97 01
Email : direction@alsace.chambagri.fr

REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
loi du 31/01/1924
Siret 130 018 153 00010
APE 9411Z

www.alsace.chambagri.fr